



L'aveu

Roissy, le 26 mai 2009 - Bureau Central - n° 27/09

Lors de la session du Comité Central d'Entreprise du lundi 25 mai 2009, le Directeur Général, Pierre-Henri Gourgeon, est venu présenter les résultats de l'exercice 2008-2009 du Groupe Air France et d'Air France-KLM.

Nous ne reviendrons pas ici sur ces résultats que nous commentons sur un flash du Conseil d'Administration et qui ont fait l'objet de nombreuses rubriques dans la presse.

Le Directeur Général, que nous avons interpellé sur la phase 2 du plan de riposte à la crise, a annoncé avec détermination aux élus sa volonté de réduire le nombre de jours de congés de certains personnels et de les mettre en congés pendant qu'ils n'avaient rien à faire.

Les décisions, annoncées par les différentes directions dans l'entreprise et que nous avons vivement contestées, sont donc en fait issues d'une volonté délibérée de la Direction Générale. **Nous pensions, à tort, que la déclinaison hasardeuse faite ici ou là était le signe de dirigeants vengeurs voulant tordre le cou aux congés des salariés placés sous leur responsabilité. Que nenni ! C'était une décision économique globale de l'entreprise participant à une réduction des dépenses et capable d'accroître la productivité de ceux dont il semble que certains ne savent pas ce qu'ils font !**

Les jours perdus (les majorations « basse activité ») sont donc la participation de ces gens-là (rassurez-vous, j'en fais partie) à la solidarité dans l'entreprise et au rétablissement d'une meilleure santé économique ! Et la Direction Générale compte réitérer l'opération en 2010 ! Combien cela rapporte ? Nous n'avons pas obtenu de réponse à cette simple question !

Si nous persistons à penser que cette mesure est injuste, inefficace et « à côté de la plaque », nous sommes quand même surpris d'avoir été obligés d'attendre deux mois (première présentation au CCE le 25 mars dernier) pour que l'on nous révèle l'objectif et la volonté de l'entreprise en ce domaine. En tout cas, nous demandons que ces mesures soient supprimées purement et simplement.

Quand dans la même session du CCE on nous parle de la trop grande part d'effectifs « support », de réviser la stratégie du Fret et que cela suit des annonces de fermetures de services, il nous semblerait utile qu'on nous dise et que l'on dise aux salariés quelles sont les réelles intentions de la Direction. Il nous semblerait utile que l'on puisse en discuter.

Il nous semblerait indispensable que l'on entende aussi nos revendications et que, plutôt que de stigmatiser des salariés qui n'ont pas d'influence sur la crise que le monde traverse, l'on permette si c'est nécessaire à ceux qui souhaitent quitter l'entreprise de le faire dans des bonnes conditions en proposant des départs anticipés volontaires qui, selon nous, sont la seule solution acceptable face au choc de la crise que nul ne peut nier.

Pour le SG.FO.AF

Patrick Hurel